

# Orientation Post-3<sup>es</sup>

dimanche 22 janvier 2023, par [F.Serne](#)



## ORIENTATION 3<sup>e</sup>

### INFORMATIONS IMPORTANTES

Chers parents, votre enfant est scolarisé en classe de 3<sup>e</sup>, vous devez obligatoirement formuler un ou des vœu(x) d'orientation pour l'année prochaine.

3 voies sont possibles :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique - 2GT-2STHR
- 2<sup>de</sup> professionnelle
- 1<sup>re</sup> année de CAP

Un courrier explicatif a été distribué aux élèves le 20 janvier.

Un mail Pronote a été envoyé le 20 janvier

### EN RESUME

**Procédure d'orientation** par voie dématérialisée.

**Première étape obligatoire** = formuler une INTENTION PROVISOIRE d'orientation.

**Se connecter** au portail SCOLARITE SERVICES par l'intermédiaire d'EDUCONNECT ou de France CONNECT **avec les CODES PARENTS UNIQUEMENT.**

**Choisir** la rubrique ORIENTATION.

**Date limite saisie des INTENTIONS PROVISOIRES 10 février minuit.**

**Conseil** : saisir plusieurs VOIES d'orientation (2GT-2PRO-CAP) afin que le conseil de classe émette un avis sur chacune.

**Se reconnecter** après le conseil de classe du deuxième trimestre pour consulter les avis donnés par le conseil de classe et **ATTESTER** en avoir pris connaissance.

**La dernière étape d'expression des vœux DEFINITIFS aura lieu au printemps.**

**Réunion d'information** le VENDREDI 3 FEVRIER de 17H00 à 18H30

## BESOIN D'AIDE :

Contactez madame CECHHI au secrétariat recevra les personnes en difficulté sur les créneaux suivants :

- Les mardis 24 et 31 janvier de 12H30 à 14H00
- Les mercredis 25 janvier ,1<sup>er</sup> et 8 février de 8H00 à 12H00
- Les jeudis 26 janvier ,2 et 9 février de 8H00 à 12H30 puis de 13H00 à 17H00
- Les vendredis 27 janvier, 3 et 10 février de 8H00 à 12H30 puis de 13H00 à 17H00